

Y a-t-il trop d'élus locaux en France ? À cette question ma réponse est claire : c'est non ! Qu'on n'y voie pas une quelconque démagogie. Non, ma réponse se fonde uniquement sur l'expérience et sur ce que je connais des 326 communes du Loiret.

Les conseils municipaux des plus petites communes, celles de moins de cent habitants, comptent sept élus. Au-delà, et jusqu'à 500 habitants, ils sont onze. Jusqu'à 1 500 habitants, ils sont quinze, puis dix-neuf jusqu'à 2 500 habitants, etc.

Et je puis témoigner que ce qui caractérise ces 7, 11, 15 ou 19 citoyennes et citoyens réunis autour de la table du conseil municipal de nos villages et petites communes, c'est qu'elles – où ils – connaissent chaque rue, chaque chemin, chaque entreprise, chaque commerce, chaque ferme, chaque école, chaque association.... Ils font corps avec leur commune. Ils l'aiment. Ils savent mieux que quiconque ce qui est bien, ce qui est souhaitable pour leur commune.

Ils sont les meilleurs défenseurs de ce qu'on appelle l'« *aménagement du territoire* ». Qui dirait qu'il serait bénéfique de les remplacer par des technocrates, sans doute moins nombreux, mais plus éloignés du terrain et ne connaissant pas, comme eux, les réalités ? J'ajoute que plus de 90 % des conseillers municipaux de France ne touchent aucune indemnité. Et pour ceux qui en touchent, il suffit de diviser le montant de cette indemnité par le nombre d'heures consacrées à la commune pour vérifier que ce n'est pas trop cher payé de l'heure.... Ils sont environ 550 000. Ils font vivre au quotidien la démocratie et battre le cœur de la République.

On peut poser la question du nombre des parlementaires. D'ailleurs l'absentéisme qui subsiste – hélas ! – montre qu'ils pourraient être moins nombreux.

Mais il serait vexatoire pour les élus locaux et, de surcroît, très préjudiciable à notre vie démocratique que de réduire leur nombre et de congédier sans raison tant de bénévoles qui servent inlassablement nos communes et leurs habitants. Et comme nul n'est infallible, il est toujours possible de revenir sur un « effet d'annonce » inopportun...

Jean-Pierre Sueur